



Profil sur l'efficacité énergétique en France

Septembre 2009

Tendances d'efficacité énergétique

Tous secteurs

L'efficacité énergétique mesurée au niveau des consommateurs finals s'est améliorée de 17% en France (ou de 1,1 %/an) entre 1990 et 2007. Tous les secteurs participent à cette performance.

Industrie

L'efficacité énergétique s'est améliorée de 19% dans l'industrie. Parmi les secteurs qui enregistrent le plus d'économies, on peut citer la sidérurgie, la chimie et les non ferreux. A l'inverse, certaines branches telles que l'agroalimentaire, les industries mécaniques ou le textile affichent de faibles performances.

L'intensité énergétique de l'industrie manufacturière a décliné de 1,7%/an depuis 1990. Ce résultat est dû à deux effets: d'une part à une baisse des intensités énergétiques des branches qui ont contribué à faire baisser l'intensité totale de 1,3%/an depuis 1990 (soit 80% de la baisse totale), et d'autre part à des « changements structurels » (soit 20% de la baisse observée). Ces changements structurels correspondent à une baisse de la contribution des industries grosses consommatrices

(sidérurgie, de la branche des matériaux de construction - ciment, verre-) et une augmentation du poids des branches plus faible en intensité énergétique.

Résidentiel

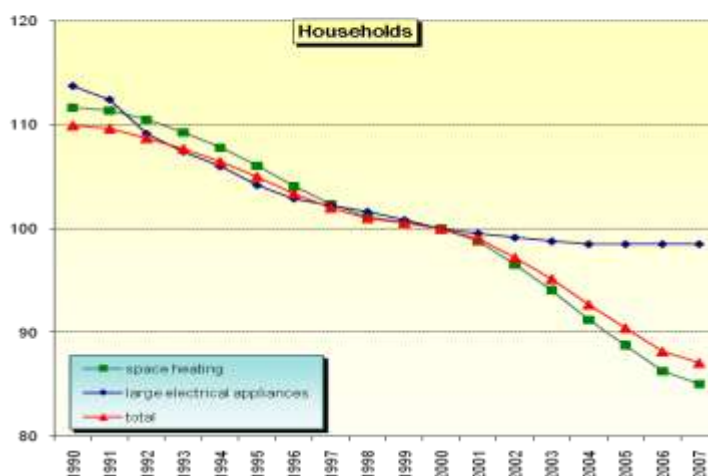
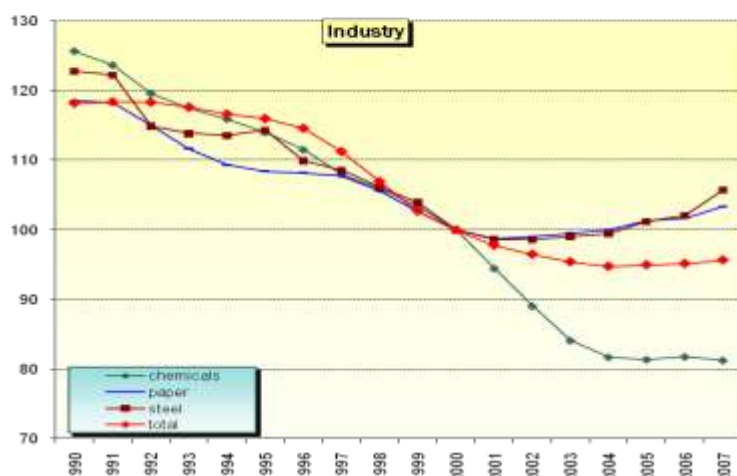
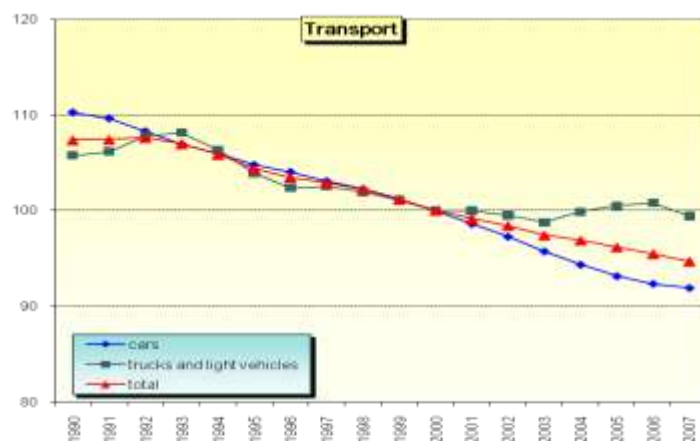
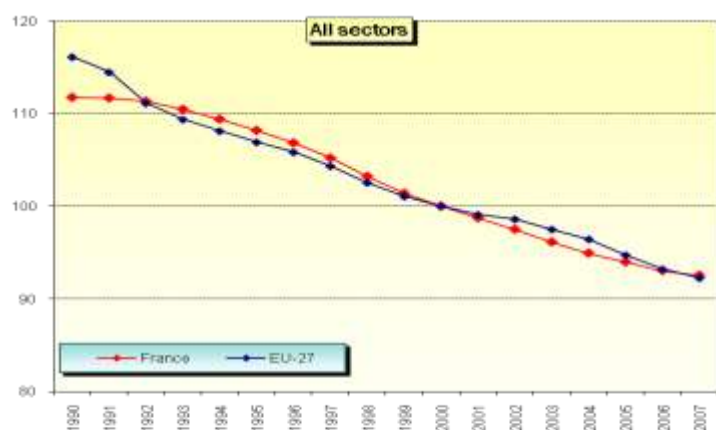
L'efficacité énergétique des logements s'est améliorée de 21% entre 1990 et 2007, notamment due aux économies liées au chauffage et à l'isolation des bâtiments et aux gros équipements électroménagers.

Transport

L'efficacité énergétique des transports s'est améliorée d'environ 12% depuis 1990; les progrès ont surtout enregistré pour les voitures (17%), et 7% pour les camions et véhicules légers.

La consommation spécifique des voitures (l/100 km) a décliné régulièrement de 1,1%/an depuis 1990. Cet impact est toutefois freiné par l'allongement des distances annuelles de parcours des véhicules (principalement entre 1990 et 1996) et la multiplication des voitures de grosse cylindrée.

Indice d'efficacité énergétique, base 100=2000



Energy Efficiency Policy Measures

Institutions

L'ADEME est l'agence nationale en charge de la mise en œuvre des politiques d'utilisation rationnelle de l'énergie, des énergies renouvelables et plus globalement des politiques environnementales. L'agence contractualise avec l'Etat ses engagements pour 4 ans (2007-2010).

En termes de CO₂, le Programme National de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC) adopté en janvier 2000 a été renforcé en 2004 et 2006. Ce programme fait partie de la loi de programmation et d'orientation de la politique énergétique (loi POPE) de 2005.

Industrie

L'opération la plus ambitieuse dans le secteur de l'industrie a été la mise en oeuvre du plan national d'affectation des quotas de CO₂ (150 MtCO₂.) En 2006, l'ADEME a mis en oeuvre 511 aides à la décision. Depuis 2000, 4233 aides à la décision énergie ont été réalisées. Ces aides permettent une économie d'énergie de l'ordre de 90 ktep/an (88 ktCO₂/an).

Pour accélérer la pénétration du marché par les nouvelles technologies ou nouveaux procédés, 248 opérations de démonstration ou projets pilotes ont été lancés de 2000 à 2006.

Résidentiel, Services

La réglementation thermique pour les bâtiments a été renforcée en juillet 2005 à la fois pour les particuliers et le secteur des services. Cela devrait permettre une économie d'énergie moyenne de 15%, par rapport aux normes de 2000. Pour le parc existant, le crédit d'impôt, qui a été un succès, a été renforcé en 2005 et peut désormais atteindre un taux de 50%. En 2006, 6456 bâtiments ont été diagnostiqués (49 000 bâtiments depuis 2000). Cette mesure est complétée par les opérations de démonstration et par le programme OPATB (Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments). Le total des subventions consacré à ces mesures atteint 19 M Euros en 2006.

La mise en place des Espace Info -> Energie s'est accélérée :

Principales mesures d'efficacité énergétique

Secteurs	Titre de la mesure	Date de mise oeuvre	Impacts
Habitat	Réglementation thermique 2005 (RT 2005)	2005	15% d'énergie économisée par rapport à 2000
Habitat	Crédit d'impôt pour les travaux d'amélioration énergétique et pour l'utilisation d'énergie renouvelable.	1978	1 milliard Euro en 2005, jusqu'à 50% d'aide
Habitat	Diagnostics de performance énergétique	2006	
Habitat, tertiaire	Diagnostics de bâtiments	1980	1.94 tCo ₂ évité par bâtiment diagnostiqué
Transport	Aide aux véhicules électriques et aux véhicules GPL	1985	CO ₂ économisé : 13 tCo ₂ pour véhicule électrique ; 63 ktCo ₂ pour véhicules au GPL
Transport	Etiquette énergie pour les véhicules	2006	
Transport	Bonus-malus	2008	En 6 mois, la moyenne des émissions de CO ₂ pour les nouvelles voitures a baissé de 149 à 140gCO ₂ /km.
Industrie	Plan allocation des quotas	2002	
Industrie	Aide à la décision	1999	16,5 tCo ₂ économisées par entreprises
Tertiaire	"High environmental quality" in buildings (HQE)	2001	
Tout secteur	Certificat blanc	2006	54 TWh cumulés (exclu l'énergie des industries intensives)
Tout secteur	Espace Info Energie	1990	187 centres; 1000 000 contacts entre 2004 et 2006; 317 ktep/an et 592 ktCO ₂ /an

187 centres, 340 conseillers. Ces conseils permettent des économies d'énergie de l'ordre de 317ktep/an et 592ktCO₂/an entre 2004 et 2006.

Trois nouvelles mesures, innovantes et de grandes envergures, ont été mise en place en 2006 et 2007 : le diagnostic de performance énergétique obligatoire pour les bâtiments (novembre 2006); les certificats blancs pour 54 TWh CUMAC économisé (depuis Juillet 2006) et les produits financiers vert (crédit d'impôt, livret développement durable) pour les ménages pour un coût attendu de 1 milliard d'euro (lancement en janvier 2007).

Depuis 2006-2007, le diagnostic de performance énergétique est une obligation légale pour la vente, la location et la construction.

Transport

Un large plan de subvention est accordée aux technologies propres (véhicules électriques, véhicules GPL et bus propres). Pour le transport de passagers, des mesures sont mise en place pour organiser des plans de déplacement entreprise (7 contrats ont été signés). Pour le transport de marchandises, le principal domaine d'action est celui du transport combine rail/route. Par ailleurs, plusieurs diagnostics d'entreprises de transport ont été menés. Cependant, deux nouvelles mesures ont récemment été mises en place : l'étiquette énergie/CO₂ sur les véhicules, et le bonus-malus depuis le premier janvier 2008. En six mois, la moyenne des émissions de CO₂ pour une voiture neuve est passée de 149 à 140gCO₂/km.

Prix et taxes

Il n'y a pas de taxe pour l'environnement ou le CO₂ en France.

Budgets Le budget de l'ADEME dédié à l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a été multiplié par 6 entre 1998 et 2003, pour atteindre 90 millions d'euros. Ce budget a continué d'augmenter et représente plus de 100 millions d'euros en 2005. **Entre 2000 et 2006, 125 millions d'euros ont été alloués au transport, 200 millions à l'efficacité énergétique et 429 millions aux énergies renouvelables.**

